

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Cabinet du maire

Tranquillité publique : l'État oublie les Vitriots

25/1/2018

Le commissariat de Vitry-Sur-Seine a été construit, suite à plusieurs années de mobilisation de la Municipalité, quand la ville comptait 60,000 habitants. Le bâtiment, aujourd'hui obsolète, offre des conditions indignes tant pour les usagers déposant plainte que pour l'action des agents de la Police nationale.

Après plusieurs années dénonçant la situation, le 18 septembre dernier, à sa demande, la municipalité de Vitry-sur-Seine a été reçue par les préfets du Val-de-Marne et de police de Paris. À cette occasion, le Maire de Vitry a renouvelé l'exigence d'un nouveau commissariat et des moyens humains nécessaires. **Il en va ici de l'égalité de traitement des communes et du droit des citoyens à vivre en toute tranquillité.**

Première ville du département avec 92,000 habitants, les Vitriots méritent aujourd'hui un engagement fort et clair de l'État pour respecter ainsi la promesse d'un nouveau commissariat faite par Michèle Alliot-Marie, Ministre de l'Intérieur, lors de sa visite en 1997.

Pourtant, force est de constater que la programmation immobilière du Ministère de l'Intérieur, dévoilée mercredi 24 janvier 2018, oublie la situation inacceptable du commissariat de Vitry.

Jean-Claude Kennedy, Maire de Vitry-sur-Seine, dénonce cette injustice, ce recul et cet abandon. Après les menaces sur le Grand Paris Express, sur les services hospitaliers, la fragilisation des collectivités territoriales, le Gouvernement sanctionne à nouveau les citoyens du pourtour parisien.

Jean Claude Kennedy proposera, dans les jours à venir, une pétition pour exiger de l'État un nouveau commissariat à Vitry et les moyens d'assurer la tranquillité et la sécurité publique pour les Vitriotes et Vitriots.